



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMISSION CONSULTATIVE
DE L'ENVIRONNEMENT
(CCE)
DU POLE AEROPORTUAIRE
BEZIERS CAP D'AGDE
OCCITANIE SUD DE FRANCE**

Mardi 13 octobre 2020 à 14 heures 30

**POLE AEROPORTUAIRE
RD612
34420 Portiragnes**

**Compte-rendu de la Commission consultative de l'environnement (CCE)
Aéroport de Béziers Cap d'Agde**

13 octobre 2020

Monsieur le Sous-préfet accueille les participants sur l'Aéroport Béziers Cap d'Agde et les remercie de leur présence.

1) Présentation du nouvel arrêté constitutif de la CCE

Monsieur le Sous-préfet présente le nouvel arrêté constitutif de la CCE.

Le Directeur de l'Aéroport Pascal PINTRE indique qu'il faudra modifier les représentants du Syndicat mixte au sein de la CCE suite au renouvellement des conseils communautaires et une fois désignés les nouveaux représentants des Collectivités au sein du Syndicat mixte aéroportuaire (séance prévu le 3 novembre).

Monsieur PINTRE se mettra en relation avec les services de la Sous-préfecture.

2) Approbation du PV de la séance précédente (1^{er} juillet 2019)

Monsieur le Sous-préfet soumet le PV de la dernière réunion à l'approbation des membres de la Commission. Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Présentation de l'activité de l'aéroport 2019 et 2020 ; conséquences de la crise sanitaire COVID-19.

Le Directeur général du Syndicat mixte présente un bilan de l'activité 2019 de la plateforme (trafic, offre) puis évoque la situation particulière du COVID-19 et ses conséquences sur l'Aéroport (Annexe 1).

Si l'année 2020 de l'aéroport Béziers Cap d'Agde devait lui permettre d'enregistrer une fréquentation de près de 300 000 passagers, la crise du COVID-19 devrait signifier une baisse de près de 75% de trafic, à l'instar des autres aéroports français et européens.

Cette situation est principalement due :

- à une mise en veille de la plateforme pendant le confinement de fin mars à fin juin dernier,
- à une reprise à près de 60% de l'activité sur juillet et août,
- puis à une nouvelle réduction des vols occasionnée par la mise en place de nouvelles restrictions sanitaires à compter du mois de septembre et jusqu'à fin 2020.

Pour 2021, une reprise de l'activité est envisagée à compter du printemps et du

lancement du programme Eté : l'ensemble des destinations pourrait être relancée, avec une intensité progressive.

Concernant les investissements, le Syndicat mixte a réalisé un important projet de réorganisation de la zone Ouest du site aéroportuaire au cours de l'hiver 2019/2020 : les parkings passagers et voitures de location ont été étendus sur près d'1 Ha, avec installation d'ombrières photovoltaïques.

Le Directeur indique enfin que l'Aéroport va s'engager dans une démarche de certification environnementale dans le cadre du programme européen Airport Carbon Accreditation (ACA) porté par l'ACI Europe et relayé en France par l'Union des Aéroports Français (UAF).

4) Présentation des trajectoires (Service de la Navigation Aérienne)

Carl FONTESSE, chef de la Circulation aérienne sur l'Aéroport (SNA) présente un bilan des trajectoires des aéronefs durant l'année 2019 (Annexe 2).

5) Questions diverses

Monsieur DALMASO, représentant la DSAC Sud, Messieurs PINTRE et FONTESSE évoquent la demande d'un riverain à propos du respect des trajectoires des appareils de RYANAIR lors des phases d'atterrissage sur la plateforme.

Après vérification par les services de la navigation aérienne, les trajectoires effectuées se sont avérées pleinement conformes aux publications aéronautiques.

Une réponse a été apportée à l'intéressé.

[La Sous-Préfet]

Christian DOUGET

